

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

DEC111425DR05

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

La directrice d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°DEC10A004DSI du 18 décembre 2009 approuvant le renouvellement de l'unité n° UMR 8096 intitulée « Archéologies des Amériques – ARCHAM », dont la directrice est Mademoiselle Véronique DARRAS ;

Vu la décision n°DEC100063DR05 du 21 janvier 2010 donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés ;

Décide

Article 1^{er}

En l'absence de Mademoiselle Véronique DARRAS et de Monsieur Stéphane ROSTAIN, délégation est donnée à :

- Monsieur Francis PARENT, Responsable financier de l'USR 3225 du 12 juillet au 31 décembre 2011,

- Madame Fabienne WATEAU, Directrice adjointe de l'USR 3225, du 1^{er} juillet au 30 septembre 2011,

à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 125 000€ HT au 01/01/2010

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nanterre, le 1^{er} juillet 2011

La directrice d'unité

Véronique DARRAS